

DÉLIBÉRATION

DU CONSEIL MUNICIPAL D'ORNEX

22 Mai 2023

Nombre de conseillers en exercice : 27

Date de convocation du conseil municipal : Le 16 mai 2023

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-deux mai, le conseil municipal dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, dans la salle du conseil municipal, sous la présidence de Jean-François OBEZ, Maire.

Présents : J-F. OBEZ, S. MANFRINI, M. GIRIAT, M. GALLET, J. DIZERENS, A. BOUSSER, J. DAZIN, Y. DUMAS, O. GUICHARD, R. OTZENBERGER, M. FOURNIER, J-O. RABOT, C. BIOLAY, M. GRENIER,

Absents : V. KRYCK, H. GRANGE, A. NEUSSER, D. GANNE, G. MASRARI, M. CHALENDAR,

Absents excusés : J-M. PALINIEWICZ, M. LAPTEVA, C. TOWNSEND, Michèle GALLET, P. GUINOT, M-C. ROCH, W. DELAVENNE,

Procurations: J-M. PALINIEWICZ à M. GIRIAT, M-C. ROCH à O. GUICHARD, W. DELAVENNE à J-F. OBEZ, P. GUINOT à J. DIZERENS, M. LAPTEVA à S. MANFRINI, C. TOWNSEND à C. BIOLAY, Michèle GALLET à M. GALLET

Secrétaire de séance : O. GUICHARD,

Assistaient : I. GOUDET, directrice générale des services, E. RABOT adjointe administrative.

3. Finances – Renouvellement des conventions de participation financière aux écoles privées Jeanne d'Arc et Saint-Vincent

Une nouvelle convention de participation financière est présentée au conseil municipal du 22 mai 2023 et sera proposée à la signature des écoles de Jeanne d'Arc et de Saint-Vincent. Cette convention sera en vigueur pour une durée de 3 années soit de 2023 à 2025 incluse.

Il est rappelé que les écoles de Saint-Vincent et de Jeanne d'Arc sont sous contrat d'association avec l'État.

Ces conventions, basées sur l'application de la loi n°2009-1312 du 28 octobre 2009, exposent les modalités de financement de ces écoles par la commune. Ces participations financières sont calculées sur la base du nombre d'élèves domiciliés à Ornex et scolarisés en classes élémentaires à l'école Saint Vincent et à l'école Jeanne d'Arc.

Après en avoir débattu et en avoir délibéré, le Conseil municipal à la majorité de ses membres votants (2 abstentions : J. DIZERENS, P. GUINOT, A. BOUSSER indique ne pas prendre part au vote) :

- **APPROUVE** les conventions financières telles que proposées pour les 3 prochaines années soit jusqu'à la période scolaire 2024-2025 ;

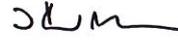
- **AUTORISE** le Maire à signer les conventions de participation financière avec les écoles Jeanne d'Arc située à Gex et Saint Vincent située à Ferney-Voltaire ;

Fait à Ornex, le 26 mai 2023

Le secrétaire de séance,
O. GUICHARD

Le Maire,
J-F. OBEZ

Jean-François OBEZ



Certifié exécutoire le : 26 mai 2023
Affiché le : 26 mai 2023

